

Image not found or type unknown



falsification signature rachat ass vie par mon ex

Par **patatras 01**, le **07/01/2011** à **15:30**

bonjour.07/91, j'écris changement domicile suite instance divorce et changement bénéficiaires. l'assurance me répond à la bonne adresse. j'apprends en 2010 (voulant récupérer montant de ce contrat conclu en 1996 et en sommeil) que mon ex mari en septembre 91 a racheté contrat et a versé la meme somme au même endroit sous un contrat à son nom. à ce jour on me répond qu'il y a prescription (je n'étais pas au courant : il a falsifié mon écriture et suite changement adresse je n'ai jamais reçu aucun document) n'ya-t-il vraiment aucun recours ??? je n'ai de mon assurance qu'un relevé comptable prouvant la malversation.. merci pour votre réponse